

1

RETOUR AU CHED DE L'ORTHOPÉDIE TRAUMATOLOGIE

Le retour de la permanence des soins en orthopédie-traumatologie au CHED a été présenté, avec un objectif de trois médecins (junior/seniors°) présents en journée du lundi au vendredi et une organisation nocturne commune entre Épinal et Remiremont. Pour la CGT, ce retour de la Chirurgie est une bonne et légitime nouvelle toutefois cette réorganisation doit garantir la continuité et la sécurité des prises en charge sur le territoire, mais également des conditions de travail adaptées pour les équipes concernées. Les organisations médicales ne doivent pas se construire au détriment des personnels paramédicaux !

2

HOSPITALISATION DE PNEUMOLOGIE ET RÉORGANISATIONS QUI SUSCITE DES INQUIÉTUDES !

Le départ annoncé du Dr [nom] avant le 15 novembre 2026 entraîne une réorganisation importante de l'hospitalisation de pneumologie. Les patients relevant de cette spécialité seraient désormais principalement accueillis dans les services de MIMIT et de MPPU qui passe à 28 lits, avec un suivi médical assuré par trois praticiens intervenants sous une organisation proche d'une équipe mobile.

Cette réorganisation soulève de nombreuses interrogations, tant sur l'avenir des professionnels du service que sur les conditions de prise en charge des patients.

La direction a réalisé un recueil des souhaits des agents concernant leur future affectation, avec des entretiens individuels prévus notamment pour les professionnels concernés par un changement de quotité de temps de travail. Elle s'est également engagée à respecter les congés programmés durant les vacances de la Toussaint.

Pour la CGT, une réorganisation de cette ampleur ne peut pas se faire dans la précipitation, sans concertation réelle avec les équipes ! Les agents doivent pouvoir exprimer librement leurs souhaits d'affectation, obtenir des réponses précises sur leur avenir professionnel et bénéficier d'un accompagnement individualisé.

La CGT sera particulièrement vigilante au respect des choix des agents, au maintien de leurs conditions de travail et à l'absence de mobilité imposée sans prise en compte de leur situation.

Réorganiser un service ne doit jamais signifier déstabiliser les professionnels ni fragiliser la qualité des soins !

3

SERVICE D'IMAGERIE : DES DYSFONCTIONNEMENTS QUI NE PEUVENT PLUS DURER !

Une enquête interne a été évoquée concernant les difficultés rencontrées au sein du service de radiologie, notamment des tensions relationnelles, des comportements signalés comme intolérables envers certains professionnels et des problèmes d'organisation de certains examens. Les conditions de réalisation de certains coroscanners ont également été soulevées, tout comme la multiplication des demandes d'exams urgents et le manque d'implication médicale dénoncé dans les notes de séance. Un règlement intérieur serait en préparation. Pour la CGT, les professionnels doivent pouvoir travailler dans le respect, avec des responsabilités clairement définies et des conditions garantissant leur sécurité ainsi que celle des patients. Les difficultés bien identifiées doivent être examinées sérieusement et déboucher sur de véritables mesures de protection et d'amélioration des pratiques. La priorisation des actes en fonction de leur réel degré d'urgence doit également faire l'objet d'une réflexion collective sur les pratiques professionnelles. Aujourd'hui, tout semble devenu « très urgent », au risque de banaliser la notion même d'urgence, de désorganiser les services et d'accentuer la pression sur les équipes.

4

déménagement DE LA MAISON DE SANTE SAINT JEAN :

La Direction envisage de remonter les activités de la maison de santé Saint Jean dans le bâtiment Schuman à proximité du NHE. Une assemblée générale à destination de l'ensemble des professionnels de St Jean se tiendra le mardi 3 novembre dans la salle polyvalente. Mr le Directeur apportera les réponses aux différents questionnements sur le sujet. Des représentants CGT seront présents à cette Assemblée.

5

SERVICES TECHNIQUES DES EHPAD

Jusqu'à présent, les EHPAD de Laufromont et du Cèdre Bleu bénéficiaient chacun de la présence d'un technicien à temps plein, permettant une intervention de proximité.

Désormais, ces professionnels sont regroupés avec l'équipe technique de Golbey et interviennent sur les différents sites en fonction des besoins, selon des niveaux de priorité définis. Des permanences sont toutefois maintenues les lundis et jeudis matin.

Pour la CGT, cette nouvelle organisation ne doit pas se traduire par une perte de réactivité, un allongement des délais d'intervention ou une surcharge de travail pour les équipes techniques.

6

SECRÉTARIATS MÉDICAUX : 1ER RETOUR DE L'AUDIT

Le premier diagnostic de l'audit des secrétariats fait apparaître plusieurs problématiques : outils numériques utilisés de manière inégale, dossier patient informatisé encore hybride, cloisonnement des secrétariats et manque de visibilité sur les plannings médicaux, compliquant la programmation des rendez-vous. Pour la CGT, ces constats doivent conduire à des améliorations concrètes, avec des outils adaptés, des formations et une meilleure coordination. Les secrétaires médicales, vitrine de l'hôpital et véritable repère pour les patients et autres professionnels hospitaliers ne doivent pas subir les conséquences d'organisations et d'outils qui ne répondent pas à leurs besoins ! La CGT a exigé sa présence lors de la prochaine réunion de restitution aux équipes.



CUISINE CENTRALE DE GOLBEY

À la suite de l'audit réalisé par la F3SCT, plusieurs actions d'amélioration des conditions de travail ont été engagées ou priorisées à l'UCPA. Des vérifications et mises à jour concernant la maintenance des équipements ont également été présentées. Mais des difficultés persistent, notamment au poste de dérochage, particulièrement exposé aux TMC, avec environ 400 couverts à traiter. Les problèmes d'humidité des chaussures et d'exposition au bruit nécessitent également une attention particulière. Pour la CGT, les constats doivent maintenant se traduire par des solutions concrètes : matériel adapté, effectifs suffisants, prévention des TMS et mesures du bruit. La santé des agents ne peut pas attendre ! La CGT a également demandé que les tenues de travail au self soient uniformisées et les mêmes pour tous.



Service de SANTÉ AU TRAVAIL : L'inquiétude face au départ annoncé des médecins du travail

La CGT a interrogé la direction sur les délais de rendez-vous et les difficultés de suivi médical liées à la présence limitée des médecins du travail, dans un contexte de départs annoncés. Des discussions seraient engagées avec l'EPSAT des Vosges, mais celles-ci restent compliquées compte tenu de leur propre charge de travail. Pour la CGT, chaque agent doit pouvoir bénéficier d'un suivi médical professionnel accessible, régulier et adapté. La médecine du travail est essentielle à la prévention, au maintien dans l'emploi et à la protection de la santé des personnels. Des solutions pérennes sont indispensables !



SITUATION FINANCIÈRE : L'HÔPITAL PUBLIC ET LE CHED NOTAMMENT VICTIMES DU GRAND DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

27 millions d'euros de déficit pour le CH d'Épinal à fin 2025 ! Aucun secteur n'est épargné, pas même les services de médecine, historiquement excédentaires. Malgré une activité en progression en 2026, les financements restent insuffisants pour couvrir les charges. Avec l'arrêt des aides de trésorerie de l'ARS, il manquerait désormais 2,2 millions d'euros chaque mois pour assurer le paiement des salaires et des fournisseurs. Face à cette situation, la direction annonce des « économies drastiques » et prévoit de rencontrer les organisations syndicales le 2 novembre. Pour la CGT, les agents n'ont pas à payer les conséquences du sous-financement de l'hôpital public ! Toujours plus d'activité, toujours plus de contraintes, avec toujours moins de moyens : cela suffit ! Le désengagement de l'État et de l'ARS met directement en danger notre service public hospitalier. La CGT restera particulièrement vigilante sur les mesures annoncées et leurs conséquences pour les personnels et ne manquera pas de vous informer et de mettre en place des mesures de défense de nos hôpitaux, patients et personnels.



CERTIFICATION JANVIER 2027

La visite de certification est prévue sur une semaine encore inconnue en janvier 2027. L'hôpital se réorganise pour la certification. La CGT a rappelé une position claire : l'hôpital doit être évalué tel qu'il fonctionne réellement, et non dans une version artificiellement embellie pour les certificateurs ! Les difficultés du quotidien, le manque de moyens et les conditions réelles de travail ne doivent pas être masqués. La CGT refuse également que cette échéance serve de prétexte à des refus systématiques de congés annuels. La certification doit permettre d'améliorer durablement la qualité des soins, pas d'ajouter de la pression sur les agents. : NON AUX FAUX-SEMBLANTS !



ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES : SIGNALER N'EST PAS DÉNONCER

Concernant les déclarations d'événements indésirables sur ENNOV, la CGT a demandé un rappel clair des règles d'utilisation. Une fiche d'événement indésirable doit servir à identifier des dysfonctionnements et à améliorer les organisations, jamais à pratiquer la délation ou à régler des comptes entre collègues ! Elle ne doit pas davantage remplacer les demandes d'intervention technique. La direction a rappelé l'existence d'une charte de non-punition. Pour la CGT, cette garantie doit être respectée dans les faits afin que chaque professionnel puisse signaler une difficulté sans craindre de représailles.



EHPAD : TRAITEMENT DU LINGE DES RÉSIDENTS : changement de prestataire pour DES ÉCONOMIES, MAIS QUEL IMPACT POUR LES AGENTS ?

À compter du 15 novembre 2026, le traitement du linge des résidents de Golbey, Lafromont et du Cèdre Bleu doit être confié au GCS du KEMBERG, avec un coût annoncé passant de 4,50 € à 3 € le kilo. Cette modification entraîne également une nouvelle répartition des tâches entre la logistique et les équipes des EHPAD, notamment pour la distribution du linge aux résidents. Les livraisons seraient assurées cinq jours sur sept à Golbey et trois jours sur sept sur les deux autres sites. La CGT a alerté sur les conséquences organisationnelles de ce changement et sur la nécessité de recueillir un avis en instance. Une économie financière ne doit pas se traduire par une surcharge de travail sans renfort supplémentaire pour les soignants déjà fortement sollicités !



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : LES AGENTS ATTENDENT DU CONCRET !

Un point a été fait sur la démarche QVT réalisé en groupe de travail. Le dépouillement des « petits papiers » situés dans les boîtes réservées dans les étages et sur les différents sites à été réalisé. Les résultats doivent être diffusés sur l'intranet et une nouvelle réunion est annoncée afin de centraliser les propositions et de définir des actions. Pour la CGT, améliorer la qualité de vie au travail ne peut pas se résumer à quelques initiatives conviviales. La véritable QVT, c'est disposer d'effectifs suffisants, être respecté, travailler en sécurité, pouvoir prendre ses congés et exercer ses missions sans s'épuiser ! C'est sur ces priorités que les agents attendent des engagements.

COMPTE RENDU

CSE • F3SCT | 13 ET 14 OCTOBRE 2026

INFORMER • DÉFENDRE • AGIR ENSEMBLE



PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DU « BIEN VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE »

DU RESPECT ET DE LA BIENVEILLANCE POUR TOUS !

Face à un climat social dégradé depuis plusieurs années, qui s'est fortement accentué ces derniers mois, et après avoir été à l'écoute des difficultés majeures rencontrées par de nombreux agents, la CGT se positionne favorablement à l'élaboration d'une charte du bien vivre et travailler ensemble à l'hôpital.

Cette charte devra rappeler les principes essentiels de respect, de bienveillance, d'écoute et de réciprocité, indispensables à des relations professionnelles sereines. Elle ne doit en aucun cas devenir un règlement disciplinaire supplémentaire, ni un outil de pression ou de répression envers les agents. Elle doit au contraire favoriser un environnement de travail plus humain, dans lequel chacun trouve sa place et se sent respecté.

Et surtout, ces principes doivent s'appliquer à TOUS, sans exception, les agents, médecins et Directeur ! Le respect et la bienveillance ne peuvent pas être exigés uniquement des agents : ils doivent être exemplaires à tous les niveaux de la hiérarchie.

En complément, la CGT a demandé à la direction de renforcer l'accompagnement des nouveaux cadres, des faisant fonction de cadre et des référents, qui se retrouvent parfois à exercer des responsabilités sans avoir bénéficié d'une préparation suffisante. Nous revendiquons la mise en place de formations obligatoires avant toute prise de fonction, notamment sur la réglementation du temps de travail, l'élaboration et la gestion des plannings, ainsi que le management bienveillant et la prévention des conflits.

Pour la CGT, bien travailler ensemble ne se décrète pas : cela se construit par la formation, le dialogue, l'exemplarité et le respect mutuel. Nous participons activement à l'élaboration de cette charte pour qu'elle soit un véritable outil d'amélioration des conditions de travail, et non une contrainte supplémentaire pour les personnels.



Hausse du COÛT Du carburant : Propositions POUR LES AGENTS

Face à la hausse des prix des carburants, plusieurs propositions ont été évoquées :

- développer le télétravail 2j/semaine où cela est possible,
- étendre la semaine de quatre jours dans certains secteurs techniques et médico-techniques,
- encourager le covoiturage et rappel des dispositifs de remboursement des frais de transports en commun à hauteur de 75 %.

Pour la CGT, toute mesure permettant de limiter les frais de déplacement et d'améliorer l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle mérite d'être étudiée. Mais ces évolutions doivent rester compatibles avec les missions des services, les conditions d'accueil des patients et les souhaits des agents.



LA CGT RESTE MOBILISÉE !

La Cgt a réitéré la demande d'un 2ème poste d'adjoint administratif la nuit aux Urgences et que l'agent de sécurité ne soit dédié qu'à des missions qui ressortent de ses prérogatives.

La CGT a redemandé encore la cartographie des postes aménagés et aménageables pour permettre une visualisation des possibilités de reclassement de certains agents avec des restrictions médicales.

La CGT continuera de défendre les droits des personnels, d'exiger de la transparence sur les projets et de porter les difficultés du terrain auprès de la direction.

Des moyens pour l'hôpital, du respect pour les agents et des soins de qualité pour les patients !



Du 3 au 10 décembre,
JE VOTE CGT !

En décembre 2026, vous aurez la possibilité de vous exprimer.
Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial qu'il y ait une implication du plus grand nombre dans la vie de nos instances représentatives des personnels.

Construire des listes engagées et déterminées à agir !

Voter CGT au CSE, c'est choisir des élu·e·s expérimenté·e·s, disponibles et déterminé·e·s à défendre vos droits.

Pour défendre la reconnaissance des qualifications.

Pour défendre le service public : des budgets à la hauteur des besoins.

Les élections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière sont un moment essentiel pour la démocratie dans nos établissements. En élisant vos représentant·e·s au Comité Social d'Établissement (CSE), vous choisissez celles et ceux qui porteront votre voix sur toutes les questions qui concernent la stratégie et la vie de l'établissement, l'organisation, les conditions de travail et la sécurité (F3SCT), l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

Le CSE est l'instance qui examine les projets d'établissement, l'organisation des services, les effectifs, les budgets, la formation professionnelle ou encore la répartition des primes. Les décisions qui y sont discutées ont un impact direct sur les conditions de travail et sur la qualité de la prise en charge des patient·e·s et des résident·e·s. Aujourd'hui, les personnels hospitaliers sont confrontés à des restructurations permanentes et incessantes, à un manque d'effectifs, à des conditions de travail dégradées et à une perte de sens de leurs professions métiers. Ces difficultés fragilisent le Service Public Hospitalier et mettent en tension les équipes au quotidien.

Face à cette situation, la CGT agit pour défendre les personnels et faire entendre leurs revendications. Vos élu·e·s CGT interviennent dans les instances pour porter les préoccupations des agent·e·s, s'opposer aux décisions injustes et proposer des alternatives pour améliorer les conditions de travail et les moyens des services. En donnant plus de force à la CGT, vous renforcez la capacité des personnels à peser sur les décisions et à défendre l'avenir du Service Public Hospitalier.

Les résultats au-delà de fixer les moyens alloués aux syndicats dans les établissements définissent nationalement la représentativité au CGOS, à l'ANFH, au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, au Haut Conseil des Professions Paramédicales...

Du 3 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix.
VOTEZ CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP !

Défendre et améliorer notre système de Sécurité sociale, l'accès à des soins et des prises en charge de qualité, c'est notre devoir !

La CGT revendique :

L'un des fondements de la CGT repose sur :

- Des effectifs suffisants dans tous les services.
- Une organisation du travail respectueuse des agent·e·s.
- L'augmentation des salaires et du point d'indice.
- La défense et le développement du Service Public Hospitalier.
- Des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins de la population.

Flashez-moi pour retrouver toutes les vidéos !



Je vote CGT sans hésiter !

Pour défendre nos conditions de travail et la qualité des prises en charge : des effectifs à la hauteur des besoins, accès à la formation professionnelle initiale et continue.

Au CSE, les élu·e·s CGT agissent sur les effectifs pour travailler et prendre en charge dans de bonnes conditions, pour porter les revendications des agent·e·s, pour refuser les restructurations qui portent atteintes à l'accès aux soins de la population. Ils interviennent pour défendre les services publics, la formation professionnelle pour l'ensemble des agent·e·s. Ils/elles veillent au respect de la garantie de l'égalité entre agent·e·s, de l'amélioration des conditions de travail. Leur objectif : construire des solutions collectives pour la défense du service public, agir pour l'avenir des établissements public de santé et d'action sociale.

JE VOTE CGT !
ÉLECTIONS
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
Décembre 2026

CSE
CAPL
CAPD
CCP